



# DÉFIBRILLATEUR POUR TOUS

REF : SECOU4

## CONTEXTE

Dans l'idéal, l'utilisation d'un défibrillateur doit se faire dans les 5 premières minutes suivant l'accident cardiaque, afin d'augmenter les chances de survie. Il faut savoir que le délai d'intervention des équipes d'urgence est en moyenne de 10 à 20 minutes, un délai souvent fatal.

**1 minute perdue = 10% de chance de survie en moins**

La formation défibrillateur prépare votre personnel à l'utilisation d'un défibrillateur, pour une personne victime d'un malaise cardiaque.

A la fin de notre formation défibrillateur, vos employés seront capable d'utiliser un défibrillateur afin de porter secours au plus vite aux victimes d'un malaise cardiaque améliorant significativement ses chances de survie comme le montre de nombreuses études sur les arrêts cardio-respiratoires.

## OBJECTIFS

Reconnaître les signes consécutifs de l'arrêt cardiaque, être capable d'alerter les secours, mettre en œuvre en toute sécurité une réanimation cardio-pulmonaire associée à la mise en place du défibrillateur dans l'attente de l'arrivée des secours.

## PROGRAMME

- Protéger
- Examiner
- Alerter
- Secourir une victime qui ne répond pas et qui ne respire pas
- Le cadre juridique
- Le risque cardiaque et les principes de la fibrillation
- Le défibrillateur
- La réanimation cardio-pulmonaire associée à la défibrillation

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Présentation par vidéoprojecteur
- Mises en situations et exercices pratiques ludiques et efficaces avec mannequins et défibrillateur de formation.

## PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant s'initier aux gestes qui sauvent

## PRÉREQUIS

Aucune condition physique pré-requis

## DURÉE

1/2 journée

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 14 personnes

## TARIF ET PRISE EN CHARGE

**A partir de 425€ HT / 4 heures**

**N° d'agrément**

**SST 500933/2014/SST-1/0/12**

**Cette formation peut être prise en charge par votre OPCA.**

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter.

**Jean-Marc RIGOLET**  
CONSULTANT

06 60 52 02 54  
jean-marc@z kf.fr

SECOURISME  
PRÉVENTION  
SÉCURITÉ  
SELF-DÉFENSE  
INCENDIE

